



**Communiqué de presse
des Occupant-e-s du Théâtre National de Nice**

**Journée du 23 Avril 2021
14h place Masséna
Nice**

Depuis le 15 Mars à l'appel de la CGT Spectacle, de la CGT-TPEP, de la CGT-Santé-Social, de la FMITEC et de la CIP-CA, un collectif d'intermittent-e-s du spectacle, de travailleur-se-s privé-e-s d'emploi, de précaires, d'étudiant-e-s, de personnels de santé et de citoyen-ne-s solidaires occupe le Théâtre National de Nice 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

De même, dans toute la France plus de 100 théâtres et salles de spectacle sont occupés. La mobilisation ne faiblit pas et les protestataires n'entendent pas mettre fin à leurs actions tant qu'ils n'auront pas eu gain de cause. Ils revendiquent le droit de travailler, la garantie de tous les droits sociaux et donc le retrait de la réforme d'assurance chômage.

Le 23 Avril sera une journée nationale de mobilisation, à l'appel des syndicats CGT des organismes sociaux, de la fonction publique, des chômeurs et précaires, de l'intérim, et de la CGT Spectacle. Un préavis de grève a été déposé par la CGT Spectacle.

**A Nice, à l'appel des occupant-e-s du TNN et de l'UD-CGT
nous nous retrouverons à 14h place Masséna
Des prises de parole auront lieu
Un orchestre composé de plus de 40 musiciens classiques
interprétera « El pueblo unido jamas sera vencido »
Et nous ferons le « Bourdon de la colère »**

Nos revendications restent inchangées :

- Abrogation de la réforme d'assurance chômage
- Prolongation de l'année blanche et son élargissement à tous les travailleur-se-s précaires
- Baisse immédiate du seuil d'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrants et intermittent-e-s en rupture de droits
- Garantie de tous les droits sociaux notamment congés maternité et maladie pour les salarié-e-s à l'emploi discontinu, et les artistes auteur-riche-s
- Plan massif de soutien à l'emploi et de reprise de l'activité
- Soutien aux caisses sociales spécifiques du spectacle dont l'existence est menacée par la baisse de la collecte des cotisations sociales afférentes aux salaires
- L'accès garanti au fonds de solidarité pour les artistes auteur-riche-s
- Des mesures d'accompagnement adéquates pour les enseignant-e-s artistiques dans l'exercice de leur métier
- Plan d'action d'urgence pour les étudiant-e-s pour faire face à la précarité
- Abrogation de l'arrêté préfectoral interdisant la pratique du spectacle vivant dans les espaces publics

PAS DE REOUVERTURE SANS DROITS SOCIAUX

Contact : JL Ruf SFA-CGT 06 18 95 52 98
Fb : Occupation du Théâtre National de Nice